

LISTE DES DELIBERATIONS
Examinées le 14 septembre 2022

N°	Objet		Décision
2022/85	Modification du temps de travail – Avenant 1 au CDD accroissement temporaire d'activité	14,80/35e à 16,27/35e	Approuvée - unanimité
2022/86	Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au titre de l'année 2022	fourrière animale, défense incendie	Approuvée - unanimité
2022/87	Convention de partenariat « service de lecture itinérante » à TRIAIZE/ Communauté de Communes Sud Vendée Littoral	bibliothèque éphémère un mercredi/mois	Approuvée - unanimité
2022/88	Modification des statuts de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral au 01er janvier 2023	nom de la commune nouvelle: l'Aiguillon-la-Presqu'île + compétence Enfance-Jeunesse: concernant la Petite Enfance	Approuvée - unanimité
2022/89	Adhésion à un groupement de commande pour l'entretien et la réparation du matériel de défense extérieure contre l'incendie– autorisation de signature.	groupement mené par la communauté de communes SVL	Approuvée - unanimité
2022/90	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021 (RPQS)		Approuvée - unanimité
2022/91	Reversement sur le budget 2022 de la commune de l'excédent 2021 du budget de l'assainissement collectif	10 000 euros	Approuvée - unanimité
2022/92	Adoption du rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée - exercice 2021		Approuvée - unanimité
2022/93	Rapport des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions (article L2122-22 du CGCT) - Alinéa 4) Marchés publics		Le conseil municipal a pris acte - unanimité
2022/94	Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions (article L2122-22 du CGCT). Al. 15 – Droit de Prémption Urbain		Le conseil municipal a pris acte - unanimité

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, article L.2121-25 modifié du CGCT

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Suppression du compte-rendu des séances - Création de la liste des délibérations du conseil municipal

Les délibérations sont consultables à la mairie (accueil)

Affiché le 20/09/2022

